



MÉTROPOLE DE LYON

## DOSSIER DE CANDIDATURE

# Bourse d'aide à la formation des animateurs et directeurs STAGE PRINTEMPS/ÉTÉ 2023

(à rendre avant le mercredi 8 mars 2023)

DEMANDE

### BAFA

1<sup>ère</sup> partie  3<sup>ème</sup> partie

interne  externe

1<sup>ère</sup> demande  oui  non, si non quand l'avez-vous faite : .....

### BAFD

1<sup>ère</sup> partie  3<sup>ème</sup> partie

interne  externe

PHOTO  
D'IDENTITÉ  
RÉCENTE

4 cm x 3 cm

### IDENTITÉ DU DEMANDEUR OU DE LA DEMANDEUSE

MONSIEUR

MADAME

NOM : ..... épouse .....

PRÉNOM : .....

NÉ (E) LE : ..... âge : .....

LIEU DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TERRITOIRE DU CONSEIL DE QUARTIER : .....

TÉL. : ..... PORT. ....

E.MAIL : .....

*Ne pas remplir : Réservé à l'administration*

- Date de réception du dossier au service jeunesse : .....

- Date de la Commission : .....

- Avis de la Commission : .....

- N° Dossier : .....

Nom du demandeur : .....

Prénom du demandeur : .....

Tél. du demandeur : .....

*N.B. : Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte*



# Motivation du candidat

**POURQUOI SOUHAITEZ-VOUS DEVENIR ANIMATEUR BAFD ? OU DIRECTEUR BAFD ?**

.....

.....

.....

.....

.....

**POUR VOUS, QU'EST-CE QU'UN BON ANIMATEUR OU DIRECTEUR ?**

.....

.....

.....

.....

.....

**AVEZ-VOUS DÉJÀ DES PISTES POUR VOTRE STAGE PRATIQUE ?**

.....

.....

.....

.....

.....

**À REMPLIR PAR LES CANDIDATS EN 3<sup>ème</sup> PARTIE BAFD OU BAFD**

**QUEL LIEN FAITES-VOUS ENTRE LE STAGE DE BASE ET VOTRE STAGE PRATIQUE ?**

.....

.....

.....

.....

.....

**QUEL STAGE AVEZ-VOUS CHOISI ? DATE /THÈME/ POURQUOI ?**

.....

.....

.....

.....

.....

# Informations complémentaires

(que vous souhaitez donner)

## DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

### Les photocopies des pièces suivantes :

- Copie carte d'identité ou titre de séjour ou passeport en cours de validité,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, téléphone, électricité...).
- Un devis de l'organisme de formation que vous avez choisi mentionnant : ses coordonnées, les dates, le prix, le lieu interne ou externe, le thème pour les 3ème partie BAFA.
- Pour les 3 parties BAFA et/ou BAFA, joindre les copies des stages précédents validés par DDCS.

**Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte**

**Commission de mars 2023**

**Retrait du dossier du 16/01 au 8/03/2023 - Dépôt du dossier jusqu'au 08/03/2023**

## Dépôt de dossier

### Remise du dossier : Mairie de Vaulx-en-Velin

Service Municipal de la Jeunesse

Rue du Lycée - 69120 Vaulx-en-Velin (en face du Lycée R. Doisneau)

*Une boîte aux lettres est à disposition derrière le panneau d'affichage du Service Jeunesse*

Tél : 04-72-04-93-40 / Fax : 04-72-04-93-41

Mail : [service.jeunesse@mairie-vaulxenvelin.fr](mailto:service.jeunesse@mairie-vaulxenvelin.fr)

### Réception des dossiers :

Lundi - mercredi

jeudi - vendredi

de 9h à 12h et 14h à 17h,

Mardi de 14h à 17h

*Signature du demandeur :*



Hôtel de Ville - Place de la Nation  
CS 40002 - 69518 Vaulx-en-Velin Cedex  
Tél : 04 72 04 80 80 - Fax : 04 72 04 62 88

*Signature du représentant légal pour les mineurs :*

**INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES DONNEES**  
**AUTORISATION DE RECUEIL, DE TRAITEMENT ET DE CONSERVATION DES DONNEES PERSONNELLES**

---

Les informations personnelles recueillies dans ce formulaire sont obligatoires et nécessaires dans le cadre de votre demande de Bourse à la formation BAFA ou BAFD.

Ces informations feront l'objet d'un traitement informatisé par les services municipaux de la Ville de Vaulx-en-Velin en charge du traitement de votre demande de bourse, et conservées aussi longtemps que nécessaire pendant la durée de ce traitement de votre demande, et, le cas échéant, pendant toute la durée de formation BAFA ou BAFD et ce jusqu'à nous avoir informé de l'obtention de votre diplôme. Pendant cette période, l'accès à vos données personnelles est strictement limité au personnel des services municipaux en charge du traitement de votre demande.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable depuis le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce refus étant susceptible de compromettre la prise en compte de votre demande et son traitement.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant la Ville de Vaulx-en-Velin, Place de la Nation, 69120 Vaulx-en-Velin ou par mail à l'adresse [dpo@mairie-vaulxenvelin.fr](mailto:dpo@mairie-vaulxenvelin.fr).

Je soussigné(e) ..... :

atteste avoir pris connaissance de mes droits en matière de protection de mes données personnelles et autorise le recueil, le traitement et la conservation de mes données personnelles par la Ville de Vaulx-en-Velin pour traitement de ma demande ;

autorise l'utilisation de mes coordonnées pour l'envoi de toute information relative aux actions éducatives, culturelles, loisirs... de la Ville de Vaulx-en-Velin

autorise l'utilisation de mes coordonnées pour l'envoi de toute communication institutionnelle de la Ville de Vaulx-en-Velin

Fait à Vaulx-en-Velin, le

Signature

## AUTORISATION D'UTILISATION DE DROIT À L'IMAGE À TITRE GRACIEUX

---

Je soussigné(e),

MONSIEUR

MADAME

NOM : ..... épouse .....

PRÉNOM : .....

NÉ (E) LE : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉL. : .....

### Agissant en qualité de représentant (e) légal (e) et titulaire de l'autorité parentale de :

NOM : .....

PRÉNOM : .....

NÉ (E) LE : .....

*(En cas de divorce ou de séparation de corps, ce droit est exercé en commun par les deux parents, soit par celui à qui le tribunal a confié l'autorité parentale mais l'autre parent garde un droit de surveillance lui permettant de contrôler la vie privée de son enfant).*

Autorise la Ville de Vaulx-en-Velin, à reproduire et à diffuser, sans contrepartie financière, la (ou les) photographie(s), représentant mon enfant, prises dans le contexte suivant : formation BAFA ou BAFD ou événement liée à ces formations : réunions d'informations, stages,...

Les photographies seront utilisées par la Ville de Vaulx-en-Velin à fin d'informer sur les événements de la ville de Vaulx-en-Velin, ainsi que de leurs partenaires, qui ont lieu sur la commune ou sur d'autres communes, en lien avec ces événements.

L'autorisation porte exclusivement sur une diffusion par ou sous le contrôle direct de la Ville de Vaulx-en-Velin, sur support papier (plaquette, brochure d'information, affiches, annonce presse, illustrations d'articles, diaporama) ou dématérialisé, écrans d'accueils du Service Jeunesse, Internet, en particulier sur le site web de la Ville de Vaulx-en-Velin.

La Ville de Vaulx-en-Velin pourra faire tout usage des photos, dans les limites précitées et à l'exclusion d'un usage publicitaire (entendu comme une diffusion nécessitant l'achat d'espace publicitaire).

Les légendes ou commentaires accompagnant la diffusion des photographies ne devront pas porter atteinte à la réputation, à la vie privée, à l'intégrité de la personne photographiée et/ou filmée.

Conformément à la loi, le libre accès aux données qui concernent la personne photographiée ou filmée est garanti. Elle pourra donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait.

N'autorise pas

Fait à Vaulx-en-Velin, le

Signature